

Assurez un enterrement sécurisé lorsqu'une personne décède à domicile

1



Ne touchez pas le corps, ne le lavez pas et ne le nettoyez pas. Ne touchez pas les fluides corporels d'une personne qui est peut-être décédée des suites d'Ébola ou tout ce qu'elle pourrait avoir touché.

2



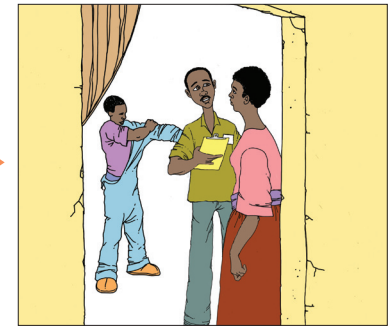
Recueillez-vous ou faites vos prières à au moins 1 mètre (3 pieds) de distance du corps. Ne touchez pas le corps, ne l'embrassez pas, ne le nettoyez pas, ne le lavez pas et ne l'enveloppez pas.

3



Appelez toujours le 115 ou la ligne d'alerte du district lorsqu'une personne décède.

4



Coopérez avec le conseiller et autorisez l'équipe chargée des enterrements à entrer dans votre maison pour retirer le corps en toute sécurité. Un membre de l'équipe chargée des enterrements prélèvera un échantillon et l'enverra au laboratoire pour effectuer un test pour l'Ébola.

5



Les personnes décédées doivent être enterrées rapidement dans le but de protéger le reste de la population contre l'Ébola. L'équipe chargée des enterrements placera le corps dans un sac mortuaire et désinfectera le domicile avec une solution de chlore sûre.

6



Tous les objets que la personne décédée a touchés, tels qu'un matelas ou des vêtements, devront être retirés du domicile et personne ne devra les utiliser.

7



Le corps sera enlevé par l'équipe chargée des enterrements et amené au cimetière. Les familles ne peuvent pas se rendre au cimetière avec l'équipe chargée des enterrements. La famille et un chef religieux pourront assister à l'enterrement en se tenant à une distance d'au moins 5 mètres (15 pieds).

8



Si le test d'Ébola confirme que votre proche est décédé des suites d'Ébola, vous devrez rester chez vous pendant 21 jours. C'est la durée que les symptômes d'Ébola peuvent prendre pour se développer. Des agents de santé viendront chez vous tous les jours pour vérifier si quelqu'un est tombé malade.